

Mission académique EDD

Poitiers, le 25 septembre 2023

Affaire suivie par :

La rectrice de l'académie de Poitiers

Laurent Marien, IA-IPR
Chef de mission
Tél : 06 12 24 20 19

à

Delphine Pailler, IA-IPR
Cheffe de mission
Tél : 06 12 67 33 67

Mesdames et messieurs les Proviseurs,
Mesdames et messieurs les Principaux,
Mesdames et messieurs les Directeurs d'EREA,
Mesdames et messieurs les Directeurs d'école

Mél : edd@ac-poitiers.fr

S/c de Mesdames et messieurs les IEN 1^{er} degré
S/c de madame et messieurs les DASEN

Rectorat de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
86022 Poitiers Cedex

Objet : 9^{ème} vague de Labellisation des écoles, des établissements et des territoires éducatifs en Démarche de Développement Durable (E3D).

A l'occasion de la 8^{ème} vague de labellisation E3D, nous avons traité 97 demandes de labellisation, ce qui représente 30% de plus qu'à la précédente vague. L'académie de Poitiers compte désormais 367 écoles, collèges et lycées labellisés et 8 territoires éducatifs E3D. **A l'issue de cette nouvelle vague, le bilan est encourageant : un peu plus d'un lycée et d'un collège sur deux sont labellisés (51,6% des lycées, 54% des collèges) et 14% des 1516 écoles publiques et privées sont également labellisées.** Nous ne sommes pourtant qu'au milieu du chemin pour atteindre l'objectif de 100% en 2027.

Par ailleurs, chacun a pu percevoir l'impact des changements climatiques, avec les gigantesques incendies en Amérique du nord comme dans le bassin Méditerranée, avec les violentes précipitations entraînant des inondations dévastatrices sur les différents continents, ou encore avec les tensions fortes autour de l'énergie. La prise de conscience doit s'étendre et l'engagement de chacun s'amplifier.

Comme l'indique l'axe 3 de notre projet académique, il convient donc que chacun, personnels et élèves, se mobilise pour engager ou accélérer une démarche globale de développement durable à l'échelle des différentes structures d'enseignement.

J'invite écoles et établissements scolaires à s'emparer du cahier des charges de la labellisation E3D et à s'inscrire dans ce mouvement de mobilisation pour devenir des acteurs de la transition écologique et énergétique et, plus largement, du développement durable. Il s'agit de contribuer, de cette manière, à former des élèves écocitoyens engagés, responsables et éclairés, mais aussi d'infléchir des représentations, de favoriser un nouvel état d'esprit et de nouveaux gestes et habitudes de vie, plus respectueux de l'environnement et s'inscrivant dans les 17 objectifs du développement durable identifiés par l'ONU.

Les directeurs d'école, en lien avec leur IEN, et les chefs d'établissement peuvent déposer d'ores et déjà leur dossier de candidature et **jusqu'au lundi 13 novembre 2023, sur l'espace de dépôt via ce [lien](#).**

La mission académique EDD (edd@ac-poitiers.fr) ainsi que vos référents EDD dans les départements restent à votre écoute. Le Comité académique partenarial EDD arrêtera la liste des lauréats au cours du mois de décembre. En outre, j'ai souhaité l'organisation d'une seconde session de labellisation en fin d'année scolaire. Afin de permettre la présence du plus grand nombre de lauréats, la remise des labels E3D sera organisée à l'échelle départementale. C'est un moment important, une reconnaissance pour les équipes et les élèves engagés. Elle valorisera le travail collectif au sein de l'école, de l'établissement ou d'un territoire éducatif.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement en faveur de cette labellisation.

La rectrice de l'académie de Poitiers

Bénédicte ROBERT